

DOCUMENTS POUR L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE

Ordre du jour

Assemblée Générale de l'AEC

1. Approbation du compte-rendu de l'AG 2017 à Zagreb
2. Rapport du président sur les activités : Rapport annuel 2017 et point sur les activités jusqu'à novembre 2018
3. Élections au Comité exécutif
4. Mise à jour du plan de viabilité de l'AEC
5. Rapport financier du secrétaire général
6. Approbation de la proposition de politique linguistique de l'AEC
7. Approbation de la proposition de lignes directrices sur la reconnaissance des mérites
8. Approbation de la position de l'AEC sur U-Multirank
9. Questions liées à MusiQuE, l'agence européenne d'assurance qualité pour l'enseignement musical
10. Nouvelles adhésions, retraits, adhésions expirées
11. Prochains Congrès
12. Autres questions

Compte-rendu de l'assemblée générale de l'AEC 2017 (Zagreb, Croatie, 11 novembre 2017)

Eirik Birkeland, Président de l'AEC, accueille les membres de l'Association, ouvre l'assemblée générale et établit que les dispositions légales et réglementaires requises pour cette assemblée et les thèmes à débattre ont été respectées par le Conseil.

1. Compte-rendu de l'assemblée générale 2016 à Göteborg

- ✓ Le compte-rendu est approuvé par l'Assemblée générale.

2. Rapport du président sur les activités de l'AEC : Rapport annuel 2015 et compte-rendu des activités 2017

Le compte-rendu détaillé de l'année 2016 se trouve dans le rapport annuel 2016 de l'AEC (disponible en ligne, en anglais) avec un résumé des comptes annuels 2016. Au cours de son intervention, Eirik Birkeland aborde les thèmes suivants :

- Les adhérents : Fin 2016, l'AEC comptait 297 membres (256 membres actifs et 41 membres associés)
- Le Conseil de l'AEC : Fin 2016, 3 nouveaux membres du Conseil ont été élus, et 3 membres du Conseil ont été élus au Comité exécutif :
 - Président : Eirik Birkeland, Oslo, Norvège
 - Vice-Présidents : **Georg Schulz**, Graz, Autriche ; **Deborah Kelleher**, Dublin, Irlande
 - Secrétaire général : **Harrie van den Elsen**, Groningen, Pays-Bas
 - Membres du Conseil : **Kaarlo Hildén**, Helsinki, Finlande ; **Jacques Moreau**, Lyon, France ; **Ingeborg Radok-Žádná**, Prague, République tchèque ; **Evis Sammoutis**, Nicosie, Chypre ; **Claire Mera-Nelson**, Londres, R-U ; **Elizabeth Gutjahr**, Trossingen, Allemagne ; **Lucia Di Cecca**, Frosinone, Italie ; **Zdzisław Łapinski**, Cracovie, Pologne
 - Membre coopté représentant les membres associés : **Bernard Lanskey**, Singapour
- Les réunions du Conseil de l'AEC : Trois réunions du Conseil ont eu lieu en 2017. L'une d'elles s'est tenue à Rome, où le Conseil a rencontré le ministre italien de l'éducation et de la recherche. Le Conseil envisage d'organiser une de ses réunions annuelles hors de Belgique afin de rencontrer ses établissements membres et, le cas échéant, des représentants gouvernementaux. Le Comité exécutif s'est réuni deux fois physiquement entre les réunions du Conseil et quatre fois par Skype. Au cours de l'année, ces deux instances ont travaillé sur les sujets suivants :
 - La révision du Plan stratégique 2016-2020
 - Le développement du Plan de viabilité
 - La préparation des événements et des plateformes puis leur bilan.
 - La préparation du Congrès 2017 et des suivants ainsi que de l'AG 2017.
 - Le suivi et l'évaluation des projets (en particulier FULL SCORE, dans sa dernière année de fonctionnement, et la préparation du prochain projet : SMS) et des activités de l'AEC
 - La supervision des relations externes et la contribution à celles-ci
 - Les sujets liés aux adhésions et contrôle des finances
- Changements au sein du Bureau :
 - Stefan Gies, Linda Messas, Angéla Dominguez, Jef Cox et Sara Primiterra ont poursuivi leur travail.
 - Nerea Lopez de Vicuña a quitté l'AEC en octobre après 4 années au poste de responsable du bureau. Esther Nass nous a rejoint en octobre en tant que coordinatrice.
 - L'équipe a accueilli plusieurs stagiaires au cours de l'année 2017.
- Aperçu des projets 2017 :

- En août, le projet **FULL SCORE de l'AEC est arrivé à terme (2014-2017)**. Ces trois dernières années, le projet a été au centre des activités de l'Association. Ses résultats finaux comprennent : la mise en place d'une coopération à long terme avec l'Union européenne des écoles de musique (EMU) et l'Association européenne pour la musique à l'école (EAS) ; l'élaboration de normes pour aider les établissements dans leur démarche d'amélioration de la qualité des programmes au niveau pré-supérieur et des programmes des enseignants de musique de l'enseignement général ; la publication de la révision des Acquis de l'apprentissage ; une contribution à l'Agenda européen de la musique. De plus, l'AEC a commandé un système européen d'inscription en ligne aux programmes de mobilité - EASY, mis en place une plateforme pour les offres d'emploi, et élaboré une Étude sur les diplômés ainsi qu'un Manuel de l'étudiant.
 - L'AEC est également impliquée dans la gestion du **projet RENEW (2016-2018)**. Coordonné par le Jyske Musikkonservatorium/Académie royale de musique d'Aarhus/Aalborg, il vise à promouvoir l'intégration de l'entrepreneuriat dans les programmes d'EMS.
 - Le **Master « Nouveaux publics et pratiques innovantes » (NAIP)**, est un partenariat stratégique sur deux ans visant à moderniser les cursus et les programmes, ainsi que les approches d'apprentissage et d'enseignement dans l'EMS.
 - **VOXearlyMUS (2015-2018)** : ce projet collaboratif ERASMUS + dans le domaine de l'enseignement de la musique ancienne vocale cible la coopération transfrontalière comme outil de renforcement la qualité de l'enseignement musical supérieur.
 - **L'Académie européenne de musique de chambre (ECMA) - Next Step (2015-2018)** est un projet collaboratif Erasmus + centré sur la coopération pour l'innovation et l'échange de bonnes pratiques dans le domaine de la musique de chambre.
 - **« Moderniser l'enseignement musical supérieur européen par l'improvisation - METRIC » (2015-2018)**, est un projet coopératif entre plusieurs conservatoires européens et l'AEC, centré sur le développement des cursus et une coopération intensive dans le domaine de l'improvisation, dans le but de créer un cours d'improvisation de niveau Master à l'échelle européenne.
 - Dans ces projets, le rôle de l'AEC se limite à la promotion et la diffusion, et à la nomination d'un évaluateur externe.
 - **Projet NXT - Vivre de son art (2015-2018)**, anciennement NE©XT Accelerator, est coordonné par ELIA. Il implique 20 partenaires, issus d'instituts d'enseignement artistique supérieur, d'incubateurs d'initiatives et de fournisseurs culturels, chacun contribuant son savoir-faire expert dans son domaine. L'objectif du projet est d'aider les artistes émergents à bien gérer le début de leurs carrières internationales et à améliorer leur capacité à vivre de leur production artistique.
- Activités 2017
 - Plateforme Pop & Jazz, Londres (17-18 février)
 - Forum de la Plateforme Musique Ancienne, La Haye (23-24 mars)
 - Conférence EPARM, Anvers (23-25 avril)
 - Rencontre des coordonateurs des relations internationales, Tbilissi (21-24 septembre)
 - Congrès annuel, Zagreb (9-11 novembre)
 - Activités de plaidoyer / représentation et défense du secteur
 - En 2017, le directeur général et plusieurs membres du Conseil ont beaucoup œuvré aux niveaux européen et national pour renforcer le réseau de l'AEC et défendre le secteur de l'enseignement musical supérieur.
 - Le directeur général a été invité à donner son avis d'expert lors de la séance commune des comités « Affaires étrangères » et « Culture & Éducation » du Parlement européen sur un avant-projet de document politique concernant une nouvelle « stratégie européenne pour les relations culturelles internationales ».

- Il a également participé à une table ronde interne de retours et commentaires sur l'avant-projet de « Révision du programme de modernisation de l'enseignement musical supérieur » à Bruxelles.
- En outre, des contacts réguliers avec deux membres clés du Comité Culture du Parlement européen, Silvia Costa et Julia Ward, ont été maintenus.
 - En quelques occasions, il a été possible d'être en contact étroit avec certaines organisations au niveau national dont le Ministère italien de l'enseignement supérieur, plusieurs réseaux dans les pays nordiques, et les associations françaises ANESCAS et ANdEA.
- Dans le cadre du projet FULL SCORE, les coopérations officielles ont été renforcées avec :
 - Le Conseil européen de la musique (en rapport avec l'Agenda européen de la musique)
 - L'Union européenne des écoles de musique EMU
 - L'Association européenne pour la musique à l'école EAS
 - Le réseau européen du Jazz
 - L'AEC a aussi entretenu des contacts réguliers avec :
 - L'Association européenne des universités
 - Pearle - Ligue européenne des associations d'employeurs du spectacle vivant
 - IMZ - International Music and Media Centre
 - Culture Action Europe
 - Opera Europa
 - ELIA - La Ligue européenne des instituts d'art
 - Cumulus - Association internationale des universités et écoles d'art, design et média
 - Cilect - Association internationale des écoles de cinéma et de télévision
 - Le Conseil international de la musique IMC
 - Nouvelles des régions
 - Désireux de mettre plus d'accent sur les retours et les informations des différentes régions, le Conseil a entamé une réflexion lors de sa réunion d'avril sur les manières et possibilités d'accroître la pertinence de l'AEC pour chaque région. Outre l'organisation de services spécifiques comme des séminaires régionaux, la planification d'une réunion annuelle du Conseil dans le pays d'un de ses membres et la mise en œuvre de certaines suggestions faites par les régions l'année dernière, le Conseil a décidé d'inclure une séance spécifique du Congrès sur des sujets évoqués lors des rencontres régionales de l'année dernière. Il nous semblait important, comme le suggèrent nos membres, de rassembler les différentes régions.
- Perspectives - L'AEC en 2018
 - L'AEC est parvenu à acquérir un nouveau financement grâce au succès d'une candidature au programme Europe Créative qui soutient les Réseaux culturels européens. Le nouveau projet, intitulé « Renforcer la musique dans la société » - *Strengthening Music in Society* (SMS) est prévu sur 4 ans, du 1^{er} décembre 2017 au 30 novembre 2021. Il traite 6 thématiques majeures :
 - L'impact des conservatoires sur la société
 - La diversité et l'intégration - en termes de genres musicaux mais aussi de dépassement des barrières sociales
 - Les moyens d'intégrer l'esprit d'entreprise dans nos établissements
 - Le développement d'une plateforme L&T en coopération avec le CEMPE de l'Académie norvégienne de musique
 - L'internationalisation des établissements et des futures carrières des étudiants
 - L'enseignement musical à l'ère numérique

Le projet est basé sur la coopération avec diverses organisations partenaires : EMU, Réseau européen du jazz, etc.

- Événements à venir en 2018 :
 - Plateforme Pop & Jazz, Pescara (9-10 février)
 - Conférence EPARM, Porto (22-24 mars)
 - Forum de la Plateforme Musique ancienne, Bucarest (25-26 mai)
 - Rencontre des IRC, Birmingham (13-16 septembre)
 - Congrès annuel et assemblée générale de l'AEC, Graz (8-10 novembre)

3. Élections au Comité exécutif

- ✓ L'AG approuve à l'unanimité la nomination de Miren Iñarga, Musikene (École supérieure du Pays basque) et Rico Gübler, Musikhochschule Lübeck, comme scrutateurs.
- Un siège est vacant :
 - Vice-président de l'AEC : le vice-président actuel, Georg Schulz, a achevé son premier mandat et est rééligible.
- Candidat au Comité exécutif (ExCom) :
 - Candidat à la vice-présidence : Georg Schulz, Kunstuniversität Graz, Autriche.
- Les résultats des élections sont annoncés au point 10 du présent compte-rendu.

4. Décision relative au règlement des élections au Conseil

- Lors de l'AG de l'année dernière, le Conseil a présenté un avenant au mode de scrutin, car il devenait évident qu'une partie de la communauté AEC n'était pas à l'aise avec la composition du Conseil et demandait une modification afin de garantir une représentation géographique régionale plus équilibrée.
- La communauté AEC avait décidé de remettre le vote à cette année, en donnant mandat au Conseil pour présenter une proposition révisée tenant compte des remarques énoncées lors de l'AG, et permettre aux membres de contribuer au débat.
- La tendance qui s'est dégagée des retours collectés au cours de l'année n'était pas en faveur d'une modification des règles de scrutin, pour l'instant. Le Conseil de l'AEC propose donc de conserver les actuelles règles de scrutin.
- ✓ L'AG approuve la proposition de conserver les règles actuelles de scrutin.

5. Approbation de la révision du Plan stratégique 2016-2020

- En 2016, le Conseil avait décidé de réviser le Plan stratégique
 - Cette décision a coïncidé avec l'arrivée du nouveau directeur général, et avec une prise de conscience que la structure et la longueur du plan existant compliquaient sa mise en œuvre.
 - En septembre 2016, il fut décidé de simplifier le Plan stratégique avant l'AG 2017, et d'y intégrer les éléments et volets fondamentaux à mettre en valeur dans la rédaction de la candidature du projet SMS.
 - Il s'avéra rapidement que la révision serait plus profonde que prévue et de fait, elle a porté sur la structure et sur le contenu. Il nous a semblé que cette révision était aussi l'occasion d'exposer plus clairement la position de l'AEC aux parties prenantes extérieures.
- Contenu du document présenté par Eirik Birkeland, Président de l'AEC.
 - Le volet « Vision » a été ajusté dans trois secteurs différents : la devise ; les trois domaines d'enseignement artistique à visée professionnelle ; l'expression d'un engagement social.
 - La « Mission » est reliée aux quatre piliers développés.
 - Pilier 1 : Améliorer la qualité dans l'enseignement musical supérieur

- Étudier, valoriser et diffuser les pratiques innovantes dans les trois domaines
- Proposer des conseils pour le renforcement des capacités et la mise en place d'infrastructures appropriées dans ces domaines
- Mieux comprendre la recherche artistique en tant que moyen de promotion d'un engagement musical plus profond
- Encourager l'amélioration de la qualité, entre autres moyens par une coopération soutenue avec MusiQuE
- Soutenir les établissements membres dans l'offre d'études musicales pré-supérieures de haut niveau

Pilier 2 : Promouvoir la participation, l'intégration et la diversité

- L'AEC favorisera la diversité des approches de l'EMS.
- L'AEC soutiendra ses membres dans différentes régions d'Europe de différentes manières appropriées à la diversité de leurs besoins et priorités.
- L'AEC renforcera la voix de l'étudiant au sein de l'association et de sa communauté.

Pilier 3 : Renforcer les partenariats et les interactions avec les acteurs du secteur

- L'AEC engagera le dialogue avec des organisations s'occupant de la politique de l'enseignement supérieur au niveau européen.
- L'AEC fera le lien entre les différents niveaux et branches du secteur de l'enseignement musical, et l'aidera à devenir la voix unie de la musique au sein du débat culturel et politique.
- L'AEC renforcera le dialogue avec des organisations de pratique, d'enseignement et de culture artistique, et renforcera l'interdisciplinarité.

Pilier 4 : Développer la valeur de la musique et de l'enseignement musical dans la société

- L'AEC représentera et fera avancer les intérêts du secteur de l'EMS aux niveaux national, européen et mondial pour le plus grand profit de la société.
- L'AEC travaillera à faciliter l'accès à l'enseignement musical.
- L'AEC aidera sa communauté à stimuler la participation du public dans un environnement culturel en évolution, et à examiner les besoins musicaux dans la société.

- Un chapitre supplémentaire, intitulé « Garantir l'excellence des opérations », est dédié à des questions plus pratiques :
 - L'AEC exercera toutes les fonctions d'une association membre efficace et efficiente, avec une gouvernance claire et un bureau bien géré, compétent et spécialisé.
 - L'AEC renforcera sa viabilité financière et s'efforcera de s'affranchir des financements de projets.
 - L'AEC renforcera et améliorera la communication avec sa communauté et consolidera son rôle de plateforme d'information et de dénicheur de tendances (*trend scout*).
 - AEC intensifiera sa relation avec sa communauté.

- Les membres n'ont pas fait de suggestions ou de commentaires au cours de l'AG mais ils en avaient fait lors des rencontres régionales. Tous les membres de l'AEC sont invités à envoyer leurs commentaires par écrit au Bureau d'ici fin février. Sur la base des commentaires reçus, le Conseil adoptera le plan stratégique définitif lors de sa rencontre de mars 2018.

- ✓ Les membres présents approuvent la version révisée du plan stratégique (cinq abstentions).
- ✓ Les membres présents approuvent à l'unanimité l'extension de la période de validité du plan, de 2016-2020 à 2016-2021.

6. Approbation du plan de viabilité de l'AEC

- Eirik Birkeland, président de l'AEC, souligne la nécessité du plan de viabilité, surtout dans le cas où l'Association ne dépend pas des financements de projets.
 - Le principe fondamental est de maintenir les coûts et les charges financières pour les membres de l'AEC au niveau le plus bas possible.
 - L'objectif du plan est de permettre à l'AEC de conserver la qualité de son travail tout en s'affranchissant progressivement des financements de projets et en garantissant que l'Association peut compter sur des revenus stables.
- Linda Messas, administratrice générale, présente le plan de viabilité et ses principes.
 - Le plan de viabilité envisage la situation financière de l'AEC après la fin du projet SMS (fin novembre 2021). Il comporte 4 étapes :

1 - Fixer des objectifs quant au niveau des dépenses de l'AEC en 2022

- Nous devons maintenir un niveau élevé d'activités, gérées par un Bureau dans sa composition actuelle de 6 employés à plein temps et 2 stagiaires (plutôt que réduire le Bureau).
- À partir de 2022, les frais de déplacement et d'hébergement des membres du Conseil et de 4 groupes de travail devraient être couverts par l'AEC (incitation à la participation) - pour veiller à ce que l'aspect financier ne soit pas un frein à une participation aux travaux stratégiques de l'AEC.
- Nous devons augmenter les salaires des membres du personnel de l'AEC à un niveau raisonnable et équitable, conforme aux normes belges et au niveau de compétence de l'équipe.
- Nous devons constituer des réserves financières à hauteur de 10% du budget annuel total de l'AEC, selon les principes de bonne gestion économique et afin de rester pleinement opérationnel, même en période d'incertitude économique.

2 - Fixer des objectifs quant aux sources de revenus sur lesquelles l'AEC pourra s'appuyer en 2022 et à la proportion du revenu total qu'elles représenteront

- L'AEC prévoit de s'appuyer sur les cotisations d'adhésion, les inscriptions aux événements, les honoraires des services que l'AEC va proposer (ou poursuivre), les financements de projets.
- MusiQuE continuera à indemniser l'AEC pour les heures effectuées par les 2 membres du personnel AEC détachés à temps partiel au service de MusiQuE.
- Dans le cadre de ce plan, les cotisations d'adhésion représentent 58% du revenu total de 2022 ; les inscriptions aux événements : 27% ; la prestation de services de l'AEC : 3 % ; les financements de projets : 4% et l'indemnisation versée par MusiQuE : 7%.

3 - Revoir les sources de revenus de l'AEC

- L'AEC propose une augmentation des **cotisations d'adhésion** de 29%, mais cette augmentation impactera principalement les adhérents des pays à RNB relativement élevé et/ou les établissements adhérents de plus de 700 étudiants. Cette mesure est destinée à garantir un traitement impartial et équitable des adhérents.
- Pour les pays dont le RNB est inférieur à 35 000 dollars internationaux :
 - Étape 1 : Comme lors des années précédentes, un taux d'inflation est appliqué à TOUTES les cotisations d'adhésion (+1,5% par an).
 - Étape 2 : La cotisation (inflation comprise) est ajustée sur la base du nombre d'étudiants de l'établissement inscrits dans des activités liées à la musique.
- Pour les pays dont le RNB est égal ou supérieur à 35 000 dollars internationaux :

- Étape 1 : Comme lors des années précédentes, un taux d'inflation est appliqué à TOUTES les cotisations d'adhésion (+1,5% par an)A
- Étape 2 : La cotisation (inflation comprise) est augmentée pour atteindre une proportion du RNB proche de 3%.
- Étape 3 : La cotisation est alors ajustée sur la base du nombre d'étudiants de l'établissement inscrits dans des activités liées à la musique comme expliqué ci-dessus.
- **Inscriptions aux événements** : Pour l'année 2022, l'AEC propose d'augmenter le coût d'inscription au Congrès de 100 euros, celui des rencontres IRC de 30 euros, et celui des rencontres PJP et EPARM de 20 euros.
- **Honoraires des services** : L'inscription aux séminaires pré-événements de l'AEC passera à 80 euros en 2022 ; le nombre des sponsors aux événements augmentera légèrement et nous prévoyons d'offrir aux établissements membres de l'association un nouveau service d'aide à la révision ou la rédaction de candidatures à des projets, européens ou autres.
- **Financements des projets** : L'AEC est toujours prête à s'impliquer en qualité de coordonnatrice ou partenaire dans divers projets afin d'être au premier plan de notre secteur.
- **Revenus issus de MusiQuE** : MusiQuE est totalement indépendante en terme de gouvernance et s'achemine progressivement vers l'autonomie. Depuis 2016, 2 membres du personnel de l'AEC sont détachés au service de MusiQuE pour un volume de travail à hauteur d'1 ETP annuel. MusiQuE rembourse chaque année à l'AEC une proportion croissante de ces frais de personnel.

4 - Mise en œuvre du Plan : ajustement progressif des sources de revenus, de 2019 à 2022

- Le président informe l'AG que tous les commentaires exprimés lors des rencontres régionales seront pris en compte par le Conseil de l'AEC qui ajustera le Plan de viabilité dont la version finale sera présentée à l'AG de l'année prochaine. Tous les membres de l'AEC sont invités à faire parvenir leurs commentaires écrits au Bureau avant fin février. Le président demande aux membres présents leur avis sur chacune des 4 parties du plan.
 - Claus Larsen (SDMK - Académie nationale danoise de musique) questionne l'indépendance de MusiQuE par rapport à l'AEC, étant donné le lien étroit entre les personnes impliquées dans les deux instances. Réponse : les membres du conseil d'administration de MusiQuE siègent à titre individuel. Les références européennes et lignes directrices sont respectées en terme d'indépendance, mais MusiQuE travaille encore à sa viabilité financière.
 - Isabel Replumaz (CNSMD de Lyon) s'interroge sur la méthode de calcul du nombre d'étudiants par établissement dans le cadre de la réforme des cotisations. Réponse : seuls sont comptabilisés les étudiants en musique du niveau supérieur.
- ✓ L'assemblée générale approuve les principes du plan (y compris au niveau général, et la mise en œuvre du plan à partir de 2019).

7. Rapport financier du Secrétaire Général

Harrie van den Elsen, secrétaire général de l'AEC, expose la situation financière globale de l'association. Son diaporama offre un résumé succinct des comptes, dont le détail se trouve dans le rapport annuel 2016 de l'AEC. Une copie des résultats prévus pour 2017 et du premier budget prévisionnel pour 2018 a été distribuée avant l'AG, avec les chiffres de 2016 en référence. Les Comptes annuels complets sont disponibles sur demande (uniquement en anglais). Le texte complet du rapport financier est également disponible sur demande pour les membres.

- Rapport sur les comptes 2016 :
 - Le bureau a organisé un vote en ligne pour l'approbation des comptes en juin 2016. Voici les résultats :

- 50 membres actifs qui ont voté en ligne, 48 ont approuvé les comptes, 2 se sont abstenus. Aucun vote 'contre'.
- Le secrétaire général remercie les auditeurs externes Paolo Troncon, du Conservatorio Di Musica Di Castelfranco Veneto A. Steffani, et Peter Dejans, de l'Orpheus Institute de Gand, pour leur travail au profit de l'AEC en 2016. Il informe l'assemblée générale que tous deux auditeurs ont recommandé l'approbation des comptes 2016.
- Proposition de cotisations d'adhésion pour 2018
 - Conformément à la pratique habituelle de l'AEC, le Conseil propose l'adoption pour l'année 2018 des nouveaux tarifs d'adhésion figurant dans les documents du Congrès, et qui reflètent à la fois la hausse d'indexation prévue de 1,5% et les chiffres actualisés du RNB.
- Résultats prévus pour 2017 et proposition de budget 2018
 - Revenus 2017 : Les revenus issus des cotisations d'adhésion et des inscriptions aux événements devraient être légèrement supérieurs à celles de l'année dernière. La contribution des membres au projet pilote EASY (système européen de candidature en ligne pour la mobilité des étudiants et des personnels) a augmenté en raison du nombre croissant d'établissements participant au projet et de la hausse des coûts de participation. Le volume de la subvention FULL SCORE est inférieur à celui de 2017 puisque le projet est arrivé à terme le 31 août 2017. Toutefois, l'AEC reçoit d'autres subventions pour les autres projets dans lesquels elle est impliquée. Enfin, les remboursements de MusiQuE pour les frais généraux et les coûts de personnel croissent chaque année.
 - Les dépenses de 2017 sont globalement au niveau de 2016. Les coûts de personnel augmentent en raison de la mise en place d'un taux d'indexation et du retour à plein temps de l'administratrice générale, absente pendant trois mois de congé maternité l'année dernière. L'augmentation des coûts liés aux événements et au Conseil en 2017 s'explique par le fait qu'ils n'étaient plus couverts par le projet FULL SCORE. Les dépenses liées au projet FULL SCORE ont évidemment beaucoup diminué mais l'important investissement que représente la mise en place du système EASY se poursuit en 2017 : les frais de développement et d'assistance s'élèvent à 78 000 euros.
 - De ce fait, les prévisions montrent un résultat négatif d'environ 10 000 euros.
 - En ce qui concerne les revenus de 2018 : Le montant des cotisations d'adhésion augmentera légèrement conformément à la proposition de tarifs indexés pour 2018. Les revenus issus des inscriptions aux événements augmenteront peut-être encore par rapport à ce qui a été budgété (et qui est inférieur à 2017 car les conditions financières des prochaines plateformes Musique ancienne et L&T ne sont pas encore totalement claires). Nous nous attendons à une légère augmentation des revenus issus des contributions des établissements au système EASY car il est opérationnel et devrait attirer plus d'établissements que pendant la phase pilote - mais il est difficile à ce moment précis d'estimer le nombre d'établissements intéressés alors que nous ignorons encore combien d'entre eux participeront au système en octobre/novembre 2017. La subvention demandée à la Commission européenne pour le projet SMS est plus élevée que celle de FULL SCORE. Enfin, les coûts remboursés par MusiQuE (frais généraux et coûts de personnel) augmentent chaque année.
 - Prévision des dépenses pour 2018 : La plupart des coûts des événements 2018 ne sont pas couverts par les financements de projets mais ceci peut encore changer avec la mise en œuvre du projet SMS. Le montant total des bourses de voyage, conçues pour permettre à des membres de l'association de participer aux événements de l'AEC, seront comprises dans le budget SMS et augmentées (jusqu'à 7000 euros. Elles sont actuellement plafonnées à 3000 euros). Les dépenses liées aux projets augmenteront évidemment en rapport avec

la mise en place du projet FULL SCORE. Certains coûts seront encore associés à l'exploitation du système EASY et à son développement ultérieur, mais ils seront inférieurs à ceux de 2017.

- De ce fait, les prévisions montrent un résultat positif d'environ 9000 euros.
- ✓ L'assemblée générale approuve les prévisions pour 2017
- ✓ L'assemblée générale approuve la proposition de budget pour 2018
- Nomination de deux auditeurs externes pour les comptes 2017
 - ✓ L'assemblée générale approuve à l'unanimité la nomination de Peter Dejans et Diana Mos en qualité d'auditeurs externes pour les comptes 2017.

8. Décision concernant le maintien des traductions simultanées pendant les Congrès de l'AEC

- Le directeur général a présenté une proposition d'arrêt du service de traduction simultanée au Congrès annuel de l'AEC. Le Conseil considère que les coûts de la traduction simultanée sont disproportionnés par rapport au nombre de participants utilisant ce service.
- À la place, il est prévu de traduire plus de publications dans plus de langues qu'auparavant. Outre l'anglais, le français, l'allemand et l'italien, il pourrait s'agir de l'espagnol et du polonais afin de couvrir les six plus grandes communautés linguistiques au sein de l'UE.
- Les réunions régionales du vendredi ont mis en évidence les nombreuses questions et commentaires de la communauté AEC. Le directeur général demande aux membres présents de s'exprimer :
 - Martin Prchal (Conservatoire royal de La Haye) dit qu'en tant qu'organisme européen, l'AEC se doit d'être inclusive. La diversité culturelle comprenant la diversité linguistique, il se prononce contre l'arrêt de la traduction simultanée. Il suggère que les intervenants devraient pouvoir s'exprimer dans leur propre langue, et qu'à l'heure actuelle, nous excluons peut-être des participants potentiels qui ne viennent pas parce qu'ils savent qu'ils devront s'exprimer en anglais.
 - Frans Koevoets (Codarts Rotterdam) dit que l'AEC devrait écouter les minorités, plutôt que les participants qui s'expriment avec aisance en anglais.
 - Bruno Pereira (ESMAE Porto) dit que Frans et Martin ont raison, parce que l'AEC doit avoir une attitude inclusive par rapport aux minorités. Néanmoins, il pense qu'une traduction en allemand, français et italien ne profite pas à la diversité, parce que cela ne permet qu'à certains participants de parler la langue de leur choix (et pas le portugais, par exemple). Il ajoute que la diversité pourrait s'exprimer par l'extension des traductions écrites à d'autres langues, comme le propose l'AEC.
- Le Conseil décide d'un vote préliminaire, au vu des commentaires ci-dessus. Il reconsidérera sa proposition et reviendra sur le sujet l'année suivante.
 - ✓ Le vote de l'assemblée générale se décompose comme suit : 52 voix en faveur de la proposition d'arrêt des traductions simultanées, 21 contre et 19 abstentions.

9. Points relatifs à l'agence européenne sectorielle d'assurance qualité pour la musique : MusiQuE

- Après la présentation de MusiQuE, l'assemblée générale valide la recommandation du Conseil de l'AEC au Conseil de MusiQuE concernant le choix d'un nouveau membre pour cette instance.
- Les membres du conseil de MusiQuE sont nommés pour un mandat de 3 ans. Cependant, les trois membres nommés ont instauré un système de roulement afin d'assurer l'intégration progressive de nouveaux membres issus de la communauté AEC. En conséquence, un des membres du conseil nommé par l'AEC en 2014 se retirera cette année.

- En juin, MusiQuE a lancé un appel à candidature pour le recrutement d'un nouveau membre du conseil. Après avoir étudié toutes les candidatures et conclu à l'expérience et à la compétence de deux candidats en matière d'assurance qualité, le conseil les a nommé ex æquo.

- ✓ Les membres présents ont validé la recommandation du Conseil de l'AEC au Conseil de MusiQuE concernant la nomination d'un membre étudiant à ce Conseil et la nomination par MusiQuE de Martin Prchal pour un second mandat de président du conseil.

10. Résultats des élections au Comité exécutif et élections au Conseil

- Résultats des élections au Comité exécutif :
 - ✓ Georg Schulz est élu au poste de vice-président : 104 voix.
- Élections au Conseil : la procédure électorale est expliquée et les membres votent en quittant les lieux à la fin de l'AG.

11. Confirmation des nouveaux membres, retraits et adhésions expirées

- En 2017, ont été acceptés en qualité de membres actifs les établissements suivants (novembre 2016 - novembre 2017) :
 - Istituto Superiore di Studi Musicali « Claudio Monteverdi », Crémone, Italie
 - IESM (Institut d'Enseignement Supérieur de la Musique - Europe et Méditerranée), Aix en Provence, France
 - Nouvelle université bulgare, Département de musique, Sofia, Bulgarie
 - Westerdals Oslo ACT (École d'art, de communication et de technologie), Norvège
- En 2017 se sont retirés les établissements suivants :
 - CRR de Strasbourg, France
 - Conservatorio di Musica « G. Cantelli », Novara, Italie
 - University of Salford, Manchester, R-U
 - Mason Gross School of the Arts, New Brunswick, É-U
 - Conservatorio di Musica « F. Reggιο Calabria », Italie
- En 2017, ont expiré les adhésions suivantes (à confirmer) :
 - CRR « Pierre Barbizet », Marseille
 - Conservatorio di Musica « Giovan Battista Martini », Bologne
 - Conservatorio di Musica « F. Tofrrefranca », Vibo Valentia
 - Universitatea Transilvania din Brasov

12. Prochains Congrès

- Le prochain Congrès se tiendra à l'université de musique et des arts de la scène, à Graz, du 8 au 10 novembre 2018.
- Le Congrès 2019 se tiendra au Conservatorio Statale di Musica « G. Verdi », à Turin, du 7 au 9 novembre.
 - ✓ Suite au vote, il est annoncé que Claire Mera Nelson, Trinity Laban Conservatoire of Music and Dance, (97 votes) et Iñaki Sandoval, University of Tartu Viljandi Culture Academy, (86 votes) sont élus au Conseil de l'AEC. Nombre de votes : 103. Nombre de votes valides : 102.

Bruxelles, le 1er décembre 2017

Eirik Birkeland, Président de l'AEC



Elections du Conseil de l'AEC 2018 - Biographies des candidats

Ingeborg Radok Žádná (Candidate au siège de membre du Conseil)

Ingeborg Radok Žádná
Académie des Beaux Arts de Prague
Prague, République tchèque

Ancienne élève de la Faculté des lettres de l'Université Charles. Déjà pendant ses études, elle devient membre de plusieurs ensembles de la musique ancienne (Musica Antiqua Praha, Les Voix Humaines, Musica Fresca, Ad Vocem, Capella Regia Musicalis) en tant que violoncelliste et joueuse de viole de gambe. A l'issue de ses études philologiques, elle enseigne les langues étrangères et assure des traductions en français et en espagnol (pour l'Institut français de Prague). Parallèlement, elle donne des concerts et enregistre des disques (p.e. une collection de CD de Musica Antiqua Praha pour le label Supraphon ainsi que les enregistrements pour la Radio tchèque).

Depuis 1996, elle assume des fonctions de responsable dans diverses institutions culturelles (Pražský filharmonický sbor /Choeur Philharmonique de Prague/, PKF - Prague Philharmonia, Státní opera Praha /Opéra d'État de Prague/). Entre 2000 et 2002 elle travaille en tant que commissaire exécutive du Bureau de commissaire générale du projet La Saison tchèque en France 2002 sous l'égide du Ministère de la Culture de la République tchèque. Dès 2002, elle est responsable des productions et du service commercial de l'Opéra d'État de Prague et en devient la directrice artistique en 2005.

Depuis 2010, elle travaille au sein de la Faculté de musique et de danse de l'Académie des Beaux Arts de Prague (HAMU) au poste de vice-doyenne pour les relations internationales et pour les activités artistiques. En 2017, elle est nommée vice-recteur pour des relations internationales et pour les activités artistiques de l'Académie des Beaux Arts de Prague (AMU). Elle enseigne aux étudiants spécialisés en matière de production musicale et est également membre du Conseil des études doctorales de la production musicale de l'AMU et de la Faculté de musique de l'Académie Janáček des Beaux Arts de Brno (JAMU). Dans le cadre de sa fonction, elle est nommée membre de plusieurs comités de travail et de subvention. En 2018, elle est élue vice-présidente du Conseil des écoles supérieures, une association regroupant toutes les écoles supérieures tchèques, publiques et privées. Dans le cadre de ses activités, elle travaille dans la commission d'évaluation du programme Erasmus et du Programme de bourses d'études du groupe de Visegrád. Elle participe également à plusieurs projets au niveau national, lancés par le Ministère de l'éducation, de la jeunesse et des sports de la République tchèque dans le domaine de la création, de l'évaluation de la qualité de l'enseignement et de l'évaluation des activités artistiques. Depuis 2018, elle coopère avec l'Agence MusiQuE lors des visites d'évaluation des écoles supérieures de musique.

En 2015, elle est élue membre du Conseil de l'AEC dont l'HAMU est un membre très actif.

En 2003, elle a obtenu la décoration du Chevalier des Arts & Lettres décernée par le gouvernement français.

Chers collègues,

Permettez-moi de vous adresser la parole suite à mon souhait et ma motivation de participer à ma deuxième candidature au poste de membre du Conseil de l'AEC.

Par l'intermédiaire de l'AEC, les écoles supérieures de musique peuvent partager les expériences, discuter les problèmes éventuels, comparer les situations similaires et constater par la suite que ce n'est pas une particularité que chaque école représente en fait une institution unique et spécifique. A travers les voix de tous ses membres, l'AEC peut agir dans l'espace européen et promouvoir de manière efficace les besoins de l'enseignement de musique de haut niveau ainsi que de jouer un rôle d'un certain „précurseur“ lors de l'application de la stratégie de l'enseignement supérieur musical dans l'Europe et dans les autres pays.

L'Académie des Beaux Arts de Prague (AMU) avec sa Faculté de Musique et de Danse (HAMU), où j'enseigne au département du management des productions musicales, est membre de l'AEC depuis 1997. Durant cette période, notre Faculté a su, grâce à l'AEC, mettre en place nombre important de relations personnelles et professionnelles à la base desquelles des centaines d'échanges des étudiants et des enseignants ont été organisés. Mes collègues de l'AEC ont également aidé notre Faculté à mettre en oeuvre une structure interne conformément au Critères de Bologne. La Faculté a fait partie de deux évaluations externes permettant de faire apparaître nombre important de bonnes recommandations et suggestions.

Je pourrais me servir de mon expérience résultant des activités d'interprète de musique ainsi que des activités du management au sein des différentes institutions culturelles notamment dans le domaine de l'internalisation de l'entrepreneuriat et du soi-disant troisième rôle des écoles supérieures. D'ailleurs, cet agenda se recoupe avec le domaine dont je suis chargée en tant que vice-présidente de l'AMU et vice-présidente du Conseil des écoles supérieures de la République tchèque qui regroupe toutes les écoles supérieures, publiques, nationales et privés dans notre pays.

J'ai été élue dans cette fonction lors de la rencontre de Glasgow, il y a trois ans. Depuis, le Conseil de l'AEC et l'ensemble de l'Association ont fait un énorme travail, mais certains projets n'ont été lancés que récemment ou sont en cours de réalisation. Je suis convaincue que la continuité et les connaissances de la problématique constituent une aide au travail et, parfois, sont vraiment nécessaires. C'est pour cette raison que je souhaiterais présenter ma candidature au poste de membre du Conseil et je voudrais assurer la bonne fin des projets lancés.

Ingeborg Radok Žádná

Actualité du Plan de viabilité de l'AEC

Le plan vise à assurer la viabilité financière de l'AEC après clôture du projet SMS, le 30 novembre 2021. L'objectif principal est de diminuer progressivement la dépendance de l'Association au financement de projet comme source de revenus, tout en conservant les coûts et la charge financière pour les membres au niveau le plus bas possible.

Décision prise à l'AG 2017 de l'AEC à Zagreb

L'Assemblée nationale a approuvé les principes du plan (y compris le niveau général et la mise en œuvre du plan à partir de 2019). Il a été convenu que l'AEC recueillerait les retours jusqu'à fin février 2018, examinerait tous les commentaires (y compris ceux exprimés lors des réunions régionales et de l'AG de Zagreb) et ajusterait le plan pour en proposer la version définitive à l'AG 2018.

Résumé des commentaires reçus :

Tous les membres de l'AEC ont été invités à envoyer des commentaires écrits, mais aucun n'est venu s'ajouter à ceux exprimés à Zagreb, lors de la réunion régionale et de l'AG (lire les rapports dédiés).

Certains groupes de pays ont fait part de leur soutien plein et entier à ce plan : le groupe hollandais-belge et le groupe français y voient une évolution positive qui témoigne de la maturité de l'AEC, et trouvent qu'il était important d'avoir cette vision d'anticipation. Le groupe hispano-portugais apprécie la hausse modeste des cotisations d'adhésion (pour ce groupe) et des frais d'inscription aux événements.

Le contenu du plan a soulevé deux inquiétudes : la première au sein du groupe britannique et irlandais qui s'inquiète de la hausse des cotisations d'adhésion pour les pays dits « riches », qui s'attendent à de fortes restrictions des aides gouvernementales (réduisant leur marge de manœuvre financière par rapport à ce que laisserait supposer le simple montant d'un RIB) ; la seconde, parmi les pays nordiques et baltes qui se demandent si la hausse des revenus issus de la fourniture de services est réaliste. Le groupe italien s'est également interrogé sur le lien entre cotisations d'adhésion et données autres que le RIB - à savoir le poids du pays au sein de l'AEC - sans toutefois parvenir à s'exprimer d'une voix unie.

Notons enfin que le plan budgétaire de l'AEC comprend aussi les revenus et dépenses relatifs à MusiQuE, même s'ils n'affectent pas le plan de viabilité en tant que tel.

Conclusion : ces commentaires ne modifiant pas les résultats du vote des membres à l'AG 2017, le Conseil a décidé qu'il n'était pas nécessaire de procéder à des ajustements du plan pour le représenter à l'AG de 2018. Les principes du plan qui ont été approuvés seront progressivement mis en œuvre à partir de 2019. Chaque année, les membres seront invités à voter le budget de l'année suivante.

Rappel des principes établis à l'AG 2017 (voir également le « Rapport de l'AG 2017 »)

Après la période consacrée au projet SMS (2017-2021) :

1. La composition du Bureau restera importante (estimation : 5 ETP et 2 stagiaires + 1 ETP pour MusiQuE) et la rémunération brute aura augmenté de 21%
2. L'AEC couvrira les frais de déplacement, d'hébergement et de séjour relatifs à quatre réunions de groupes de travail et deux réunions du Conseil, et offrira des bourses de voyage pour soutenir les établissements membres en difficulté.
3. L'AEC saura constituer des réserves financières à hauteur de 10% de son budget annuel total.
4. Les revenus seront structurés comme suit :
 - Les cotisations d'adhésion représenteront 58% du total des revenus - soit une augmentation de 29%
 - Les inscriptions aux événements représenteront 27% du total des revenus - soit une augmentation de 32%
 - Les honoraires pour fourniture de services (séminaires pré-événements, sponsoring lors d'événements, révision ou rédaction de candidatures à projets) représenteront 3% du total des revenus - soit une augmentation de 416%
 - Financement des projets pour les frais de personnel et les frais indirects représenteront 4% du total des revenus - soit une baisse de 77%
 - Le revenu issu de MusiQuE couvrira les frais de personnel et les frais généraux à hauteur d'1 EPT.

Un plan de mise en œuvre pour la période 2019 - 2022 a été approuvé. Voici les éléments prévus pour l'année 2019 :

A. Les cotisations d'adhésion sont : <ul style="list-style-type: none">i. Soumises à indexation (+1.5% pour compenser l'inflation).ii. Pour les membres situés dans des pays dont le RNB est supérieur à 35 000 euros (en dollars internationaux PPA), augmentées d'1/4 de l'augmentation totale prévueiii. Ajustées sur la base du nombre d'étudiants
B. Les frais d'inscription aux événements restent au niveau de 2018
C. Honoraires pour fourniture de services : un plan est en préparation
D. Réception du financement nécessaire pour les frais de personnel et les coûts indirects du projet SMS (Strengthening Music in Society)
E. Les revenus issus de MusiQuE augmentent, passant de € 25 200,00 à 30 150,00.

Proposition relative à la politique linguistique de l'AEC

1. Résultats de l'enquête et suggestions

L'AEC se veut une association inclusive, donnant à toute sa communauté la possibilité d'être informée de ses activités, de sa politique et de ses projets, et d'avoir accès à ses publications. Depuis la précédente AG qui avait abordé la question, de nombreux débats informels ont eu lieu avec des membres de l'AEC afin de recueillir leurs préoccupations et suggestions sur la politique linguistique de l'Association. Divers arguments, parfois sujets à controverse, ont été avancés : fournir des traductions simultanées au Congrès de l'AEC est un signe de diversité ; ne pas donner à la majorité des membres l'option d'une expression dans sa propre langue est discriminatoire, etc.

De plus, d'avril à juin 2018, Nina Scholtens, du Bureau de l'AEC, a mené des entretiens ciblés avec des représentants de sept organisations européennes ciblées afin d'en savoir plus sur leur politique et leur expérience linguistiques. Il s'agissait de certains partenaires de longue date de l'AEC (ELIA, EUA, Pearle*) et d'organisations comparables en termes de structure, de taille et de portée, mais traitant d'un tout autre secteur, comme la radio ou les soins de santé. Il ressort de ces investigations qu'aucune de ces organisations n'offre de traduction simultanée lors de ses événements et seuls quelques unes fournissent une information écrite de base dans des langues autres que l'anglais. Toutes font état d'une tendance croissante en faveur de l'anglais, ces dernières années.

Les discussions avec les membres de l'AEC ne font pas ressortir un lien évident entre une offre de traduction simultanée dans plus de langues et une augmentation du nombre de participants au Congrès annuel. À l'inverse, l'absence de traduction simultanée ne semble pas faire craindre une baisse sensible des participants. Plusieurs interlocuteurs ont déclaré que certains établissements ont déjà choisi de n'envoyer aux événements de l'AEC que des collègues parlant suffisamment bien l'anglais. Dans certains cas, les établissements délèguent des directeurs avec des assistants parlant anglais.

2. Proposition pour l'AG

Sur la base de ces résultats et de ces expériences, la proposition suivante est soumise à l'AG :

- Plus de traduction simultanée au Congrès de l'AEC.
- L'argent ainsi économisé servira à la production de plus de traductions écrites, et à la traduction de certains documents dans plus de langues. Une enquête auprès des établissements de la communauté AEC permettra de lister les documents à traduire et les langues pressenties (Point 3).
- Lors des événements de l'AEC, les orateurs pourront s'exprimer dans leur langue maternelle, s'ils fournissent le texte de leur intervention trois semaines avant l'événement.
- L'AEC encouragera ses membres à traduire les documents et les publications de l'Association et mettra les traductions en ligne sur le site de l'AEC parallèlement aux traductions produites dans les langues officielles de l'AEC.

3. Enquête sur l'augmentation des traductions écrites

La liste ci-dessous, soigneusement compilée par le Bureau, pourra servir d'exemple aux membres de l'AEC. Elle propose divers documents susceptibles d'être traduits dans différentes langues. Une enquête en ligne auprès de sa communauté permettra à l'AEC de finaliser cette liste de publications.

Suggestion de documents

Documents qui pourraient être disponibles en français, allemand, italien, espagnol et polonais

Plan stratégique 2016-2021	2018
Erasmus+ après 2020 - Document de synthèse	2018
Manuel AEC de l'étudiant	2017
Publications liées au projet AEC-SMS	2017-2021

Documents déjà disponibles en anglais, allemand et français et qui pourraient également être disponibles en italien, espagnol et polonais

Acquis de l'apprentissage de l'AEC	2017
Statuts de l'AEC (éventuellement renouvelés)	
L'enseignement musical pré-supérieur en Europe	2007

Documents qui pourraient être disponibles en anglais, allemand, français et italien

Points de référence pour la conception et la mise en œuvre de programmes diplômants	2011
Mise en place et utilisations des crédits	2007
Documents pour l'AG	annuel
Lettres d'info de l'AEC	annuel
Fascicule du Congrès	annuel

Autres documents à envisager

Manuel de l'AEC - Conception et développement des programmes dans l'enseignement musical supérieur
Les évaluateurs externes internationaux de l'enseignement musical supérieur : rôle, objectif et études de cas
Apprendre les uns des autres : partager les bonnes pratiques grâce à l'analyse comparative (*benchmarking*)
Perspectives sur les programmes de 2ème cycle dans l'enseignement musical supérieur

Directive pour la reconnaissance du mérite

Contexte

L'AEC doit sa réputation et son succès à la coopération active et au dévouement de nombreuses personnes très engagées qui consacrent bénévolement beaucoup d'énergie et de temps à l'association. Si l'AEC est ce qu'elle est aujourd'hui, c'est grâce à l'engagement de ses membres.

Après mûre réflexion, il est apparu impossible de reconnaître et de remercier un tel engagement à la hauteur du service rendu. Dans un passé proche, l'AEC a tenté de le faire en conférant des titres honorifiques mais cette forme de reconnaissance s'est trouvée de plus en plus remise en question ces dernières années. Certains membres considéraient l'octroi de titres honorifiques comme un rituel suranné. D'autres pensaient qu'il fallait les réserver à un petit nombre. Ce n'est donc pas le moyen adéquat pour rendre hommage à toutes les personnes qui ont contribué de multiples et diverses façons aux réussites de l'Association.

Le sujet fait débat au sein de l'AEC depuis un certain temps. En janvier 2018, le comité exécutif a préconisé la recherche de nouvelles formes de reconnaissance de l'engagement des membres pour remplacer sa politique actuelle.

Après débat lors de sa réunion du 8 mars 2018, le Conseil de l'AEC a décidé d'abandonner l'usage de titres honorifiques. Parallèlement, il a demandé au Bureau de rédiger un projet de directive précisant les modalités de reconnaissance des contributions aux activités de l'AEC ainsi que les personnes concernées.

Proposition des grandes lignes de la directive :

1. Personnes concernées

- a) anciens Présidents
- b) anciens membres du Conseil
- c) anciens directeurs généraux
- d) anciens membres permanents du Bureau de l'AEC
- e) anciens présidents des groupes de travail
- f) activistes de l'AEC, par ex. membres des groupes de travail (décision au cas par cas)

2. Modalités de reconnaissance du mérite

Toute personne reconnue pour sa contribution à l'AEC recevra une lettre personnalisée récapitulant et appréciant l'ensemble de ses réalisations. Cette lettre sera remise au cours d'un événement de l'AEC, accompagnée d'un cadeau symbolique.

Si la personne est dans l'impossibilité d'assister à l'événement de l'AEC, la lettre sera jointe à l'envoi des vœux de fin d'année.

Autres distinctions :

- a) L'AEC invite les anciens présidents aux événements, à titre gracieux. Cette mesure s'applique sans limitation dans le temps.
- a) et b) AEC remercie les anciens membres et présidents du Conseil en les nommant respectivement membres et présidents « émérites ». La liste des « personnes émérites » figurera sur le site internet de l'AEC.
- a) to f) La reconnaissance est signalée dans la lettre d'information.

L'AEC et U-Multirank

Après un travail sur les indicateurs, réalisé en collaboration entre 2014 et 2016, l'AEC soutient la création d'un système de classement pour la musique au sein de U-Multirank sur la base d'indicateurs de terrain. Il revient à chaque établissement de décider de participer ou non au système. L'AEC facilitera la participation de ses membres qui le souhaitent et fournira l'information nécessaire à cet effet.

Questions liées à MusiQuE, l'agence européenne d'assurance qualité pour l'enseignement musical



Le Conseil d'administration de MusiQuE - Music Quality Enhancement se compose de 6 membres nommés sur proposition des trois organisations impliquées dans MusiQuE : l'AEC [qui propose 4 représentants, dont un étudiant], l'Union européenne des écoles de musique (EMU) [qui propose 1 représentant] et Pearle*-Live Performance Europe (Ligue européenne des associations d'employeurs du spectacle) [qui propose 1 représentant].

Les membres actuels, listés ci-dessous, ont été nommés par le conseil d'administration de MusiQuE sur propositions de l'assemblée générale de l'AEC :

- Bernd Clausen, Université de musique de Würzburg, Allemagne - en novembre 2016
- Gordon Munro, Royal Conservatoire of Scotland, Royaume-Uni (secrétaire et trésorier) - en novembre 2015
- Martin Prchal, Conservatoire royal de La Haye, Pays-Bas (président) - en novembre 2014, mandat renouvelé en novembre 2017
- Rosa Welker, Zürcher Hochschule der Künste, Suisse (membre étudiant) - en novembre 2017

Les deux autres membres du conseil d'administration de MusiQuE Board sont Timo Klemettinen, directeur général d'EMU (proposé par EMU en 2018) et Momchil Georgiev, secrétaire général de l'association bulgare des employeurs du secteur culturel (BAROK) (proposé par Pearle*-Live Performance Europe en 2017).

Le mandat de Gordon Munro, secrétaire et trésorier de MusiQuE se termine en novembre 2018 mais le conseil lui a demandé de renouveler son mandat de trois ans afin de préserver la continuité du savoir-faire et de l'expérience au sein du conseil d'administration de MusiQuE.

Recommandation du Conseil de l'AEC au conseil d'administration de MusiQuE :

Le Conseil de l'AEC soutient la nomination de Gordon Munro par MusiQuE pour un second mandat de secrétaire et trésorier du conseil d'administration de MusiQuE.

Il est demandé à l'assemblée générale de l'AEC d'approuver cette recommandation.

Le *curriculum vitae* du secrétaire et trésorier pressenti se trouve ci-après.

GORDON JAMES MUNRO BEd(Mus) PhD

PERSONAL INFORMATION

- nationality Scottish
- email g.munro@rcs.ac.uk
- web www.gordonmunro.co.uk
- Director of Music, Royal Conservatoire of Scotland

EDUCATION

- 1994-1999 University of Glasgow, Music Department
Doctor of Philosophy: 'Scottish Church Music and Musicians, 1500-1700'
- 1990-1994 Royal Conservatoire of Scotland, Glasgow
Bachelor of Education (Music) with first-class honours
Year II: Euing Prize for History, Form and Analysis
Year III: Herbert Wiseman Prize for Choral Conducting

EMPLOYMENT

- 2015-present Royal Conservatoire of Scotland, *Director of Music*
- 2012-2015 Conservatory of Music and Drama, Dublin Institute of Technology, *Head of Conservatory*
- 2008-2012 Royal Conservatoire of Scotland, School of Music
Head of Undergraduate Programmes and Creative & Contextual Studies
- 2005-2008 Royal Conservatoire of Scotland, School of Music
Head of Department of Academic Studies and Joint Programme Director for the BEd (Music) programme
- 2000 Royal Conservatoire of Scotland, Junior Conservatoire of Music, *Acting Head of Junior Conservatoire*
- 1999-2005 Royal Conservatoire of Scotland, School of Music
Lecturer, Department of Academic Studies teaching Dissertation, Orchestration, Music History, Harmony & Counterpoint, Aural Skills, Theory, Analysis, Music History for non-majors, Practical Musicianship
- 1999-2000 University of Glasgow, Department of Adult and Continuing Education, *Part-Time Tutor (teaching 'Learning to Read Music' – evening course for adults)*
- 1997-1999 Royal Conservatoire of Scotland, School of Music
Part-Time Tutor, Department of Academic Studies
- 1996-2000 University of Glasgow, Music Department
Graduate Tutorial Assistant (Orchestration)
- 1994-2005 The Music School of Douglas Academy, Milngavie
Part-Time Specialist Tutor (Music History)
- 1993-2003 Royal Conservatoire of Scotland, Junior Conservatoire of Music, *Tutor (Musicianship and Theory)*

EXTERNAL EXAMINING & VALIDATIONS

- 2018 Chair of accreditation panel for Tbilisi State Conservatoire, Georgia
- 2018 External peer for the revalidation of the BMus programme at the Guildhall School of Music and Drama, London, England
- 2014 Chair of validation panel for music programmes at Dundalk Institute of Technology, Ireland
- 2012-present External Examiner for MMus programmes at Royal Welsh College of Music and Drama
- 2012-present External Examiner for undergraduate music programmes at St Patrick's College Drumcondra, Dublin
- 2011 External Examiner for the BMusEd programme at Trinity College, Dublin
- 2010 member of validation panel for BMus programme, Royal Welsh College of Music and Drama
- 2009-2012 External Examiner for the BMus programme at Trinity Laban Conservatoire of Music and Dance, London
- 2007-2011 External Examiner for the BMus(Ed) programme at the University of Aberdeen, School of Education, Dept. of Music
- 2007-present Examiner (Theory) for the Associated Board of the Royal Schools of Music
- 2007 member of expert team on behalf of the Estonian Higher Education Accreditation Centre in an assessment of the Estonian Academy of Music and Theatre
- 2006 member of validation panel for BMusEd programme, University of Aberdeen

MEMBERSHIP OF PROFESSIONAL BODIES AND COMMITTEES

- 2018-present Vice Chair of Music Education Partnership Group

- 2017-present Member of the ABRSM Music Education Advisory Council
- 2017-present Forum member of the Music Education Council
- 2016-present Member of the Scottish Council of Deans of Education
- 2015-present Board Member of MusiQuE
- 2015-2018 Board Member of LEAP Sports Scotland
- 2013-2015 Conservatoires Ireland, founding member
- 2013-2015 Laois Music Education Partnership Steering Committee, Committee Member
- 2012-2015 National Youth Orchestra of Ireland, Board Member
- 2012-2015 Council of Heads of Music in Higher Education (Ireland), Council Member
- 2009-2012 General Teaching Council for Scotland, Council Member
- 2007-present elected to Fellowship of the Royal Society for the encouragement of Arts, Manufactures & Commerce (FRSA)
- 2001-present Musica Scotica (Founding Trustee and General Editor)
- 1998-2004 Committee to Revise the Church Hymnary (Church of Scotland)
- 1994-2006 General Teaching Council for Scotland, provisional registration

PUBLICATIONS

- 2015 'Glasgow Cathedral', with Elaine Moohan, chapter in *Dear Green Sounds* edited by K. Molleson (Glasgow: Glasgow UNESCO City of Music)
- 2010 'Sang Schwylls' and 'Music Schools': Music Education in Scotland, 1560-1650' [chapter] in *Music Education in the Middle Ages and the Renaissance* Publications of the Early Music Institute, edited by Susan F. Weiss and Russell E. Murray Jr (Bloomington: Indiana University Press)
- 2005 editions of five Scottish psalm settings (*Winchester Old, Martyrs, Wigtown, York (Stilt)* and *French (Dundee)*, nos. 4ii, 34ii, 41ii, 79ii and 81ii) in *Church Hymnary*, 4th edn (Norwich: Canterbury Press)
- 2005 *Notis musycall: Essays on Music and Scottish Culture in Honour of Kenneth Elliott* edited by Gordon Munro et al. (Glasgow: Musica Scotica)
- 2004 'Moore, Thomas' in *Oxford Dictionary of National Biography* edited by H.C.G. Matthew and Brian Harrison (Oxford: Oxford University Press)
- 2000 'The Scottish Reformation and its Consequences' in *Our awin Scottis Use: Music in the Scottish Church up to 1603* edited by Sally Harper (Glasgow: Universities of Glasgow and Aberdeen)
- 1998 Patrick Douglas: *In convertendo* [edition] (Glasgow: University of Glasgow Music Department Publications)

CONFERENCE PAPERS

- 2005 'Sang Schwylls' to 'Music Schools': Music Education in Scotland, 1560-1650,' delivered at 'Reading and Writing the Pedagogy of the Renaissance: The Student, the Study Materials, and the Teacher of Music, 1470-1650', Peabody Conservatory for the Johns Hopkins University, Baltimore, Maryland, 4 June
- 2004 'Exploring Sixteenth-Century Scottish Psalm Tunes,' The Hymn Society in the United States and Canada, Colleville, Minnesota, 14 July
- 2002 'Scottish Sacred Music of the Renaissance Era,' delivered at the 10th International Conference on Scottish Language and Literature of the Middle Ages and the Renaissance, Rolduc Abbey, The Netherlands, 15 July
- 1998 'The Usage and Development of Scottish Church Music, 1560-1635,' delivered at the 24th Medieval and Renaissance Music Conference, York, 15 July

Rapport des Réunions Régionales - Zagreb, Congrès du AEC 2017

Rapport des Rencontres régionales 2017

Royaume-Uni et Irlande - Deborah Kelleher

Étaient présents les représentants du Leeds College of Music, du Royal Conservatoire of Scotland, de l'université de Leeds et de la Royal Irish Academy of Music. Le groupe regrette l'absence des autres membres régionaux et trouve qu'il serait opportun que tous les participants assistent à la réunion.

1. Quels sont les rapports entre votre établissement et l'AEC ?

Pour les représentants du R-U, la participation et l'adhésion à l'AEC sont particulièrement importantes, compte tenu du vote sur le Brexit, car ils souhaitent continuer à coopérer et réseauter avec leurs homologues européens.

De manière générale, le réseautage lors des réunions de l'AEC est la valeur première de l'adhésion à l'AEC.

Les débats et les thématiques sont perçus comme utiles.

2. Rapport sur la rencontre de l'année précédente

Le groupe a réitéré sa demande à l'AEC de chercher des données sur le nombre de conservatoires qui enseignent plus d'une discipline. Les membres du groupe demandent que ce sujet soit traité car c'est la troisième année qu'ils font cette requête.

3. Retours sur le Congrès

Le renforcement de la voix des étudiants au Congrès est un point fort. Elle semble plus stable et plus intégrée cette année. Les étudiants ne ressentent plus le besoin de séances parallèles séparées (comme suggéré l'année dernière). La discussion sur les moyens de faire avancer la situation plus avant est constructive en raison de la présence de deux étudiants.

La programmation structurelle du Congrès a un petit air de 'déjà vu' - l'AEC pourrait peut-être envisager de varier le format ?

4. EASY

Les conservatoires du R-U ne sont pas en mesure d'utiliser EASY car ils ont l'obligation d'utiliser leur propre système.

5. Plan de viabilité de l'AEC

Le groupe exprime son inquiétude face à l'augmentation des cotisations d'adhésion. Même les pays considérés comme « riches » doivent faire face à de sévères compressions budgétaires, réduisant la marge de manœuvre financière par rapport à ce que la simple considération du PNB pourrait laisser supposer.

6. Traduction simultanée

Pas d'objection à cette proposition.

7. Projet « SMS » : Votre établissement a-t-il fait circuler l'information sur les groupes de travail?

Tous les participants confirment l'avoir fait.

8. Aperçus nationaux

Le groupe du R-U propose de contacter les pays concernés pour faire avancer les aperçus nationaux.

Europe du Sud/de l'Est - Georg Schulz

Étaient présents :

Autriche

Graz Irene Hofmann-Wellenhof

Vienne Sabine Roth

Bosnie et Herzégovine

Sarajevo Maja Ackar Zlatarevic et Senad Kazic

Croatiz

Pula Dražen Košmerl et Sabina Vidulin

Osijek Antoaneta Radočaj-Jerković

Zagreb Dalibor Cikojevic, Marina Novak and Mladen Janjanin

République tchèque

Brno Richard Fajnor

Hongrie

Budapest Gyula Fekete, Beata Furka, Júlia Torda et Nemes László

Roumanie

Bucarest Diana Mos

Rappelée en urgence chez elle, Sanda Dodik de Banja Luka ne peut participer à la réunion et prie Georg de l'excuser. Elle souhaite néanmoins recevoir le compte-rendu. Présente au Congrès, Aneta Ilic (Belgrade) n'a pu assister à la réunion mais elle souhaite également recevoir le compte-rendu.

Lors des **présentations**, Dalibor explique que son établissement a invité au Congrès des représentants d'Osijek et de Split, qui ne sont pas membres de l'AEC, pour leur faire connaître les activités de l'Association. Antoaneta (Osijek) est chaleureusement accueillie. Le représentant de Split n'a pas pu se libérer pour la réunion. Le groupe accueille tout aussi chaleureusement les deux nouveaux représentants de Pula (respectivement le doyen et le directeur du département de pédagogie musicale).

La lecture du **compte-rendu de l'année dernière** soulève deux questions : Georg promet d'informer les membres quand la nouvelle section de **mise en relation des ressources de la page internet de l'AEC** sera disponible. Les membres confirment leur vif intérêt. Quant aux **Aperçus nationaux**, Dalibor explique qu'ils ont eu d'autres priorités récemment ;-) (tout le monde comprend). Richard propose de fournir un contact possible pour la Slovaquie (ce qu'il fait après la réunion). On demande à Georg de contacter Zoran Pehceviski qui est toujours doyen de la faculté de musique à Skopje afin d'obtenir le document pour la Macédoine. Senad Kazic propose de contacter des établissements au Monténégro. Cette initiative est très bien accueillie même si le pays ne compte aucun établissement membre de l'AEC.

Les premiers **retours sur le Congrès** sont très positifs : la thématique est parfaite et il semble intéressant de la traiter de différents points de vue ; les séances LO (Acquis de l'apprentissage) et ECMA sont appréciées. Richard a assisté à la conférence pré-Congrès sur MusiQuE et l'a trouvée mieux préparée que celle de l'année précédente. Marina regrette le manque de continuité avec les sujets évoqués au précédent congrès. Elle suggère de répéter les séances parallèles les plus appréciées, voire, dans certains cas, d'approfondir le sujet. Il est demandé à tous les participants de remplir un questionnaire, car seules ces réponses pourront renseigner le comité du congrès sur les besoins éventuels de répétition des séances l'année suivante. Dalibor propose d'organiser un atelier pré-congrès de formation des dirigeants. La proposition est chaleureusement accueillie.

Un débat passionné s'ouvre sur les **projets européens**. Beata (Budapest), coordonnatrice d'un projet et membre du groupe de travail d'un autre, explique que la gestion d'un projet exige encore plus de travail que la préparation de sa candidature du point de vue administratif ou académique (Nemes László). À ce propos, elle conseille aux membres de rédiger soigneusement les dossiers en ciblant les priorités. Beata demande à l'AEC de plaider contre les différents montants des émoluments journaliers des experts selon les pays. Même si le coût de la vie est plus élevé à Bruxelles, la

rémunération du travail réalisé en Hongrie ne devrait pas être diminuée d'un tiers en raison du PNB plus faible. Cette pratique est discriminatoire envers le personnel des pays à faible PNB.

Irene s'informe sur les **politiques de mobilité ERASMUS+** dans la région. Les réponses font état de problèmes de reconnaissance des sujets, de contraintes liées à la prolongation des études en raison de la mobilité et surtout d'obstacles financiers. Pour de nombreux étudiants de nos régions, le coût de la vie dans les pays plus au nord de l'Europe est tout simplement prohibitif. Les membres de Budapest font ressortir le problème d'harmonisation des échanges étudiants en matière de places disponibles pour des thématiques d'études spécifiques. Il existe différentes solutions aux problèmes financiers, par exemple, les étudiants qui prolongent leur séjour doivent contribuer à un fonds qui permet d'aider d'autres étudiants.

Beata aimerait savoir où en est **UMR**, car Budapest y participait (ainsi que Zagreb) mais n'a pas eu de retours. Georg explique que malheureusement, il n'y aura pas de classement public en raison du trop faible nombre de réponses au questionnaire étudiant. Toutefois, UMR a promis de donner des informations à tous les établissements partenaires après le Congrès. Les participants au projet sont profondément frustrés d'avoir fourni des données après autant de travail et de ne pas bénéficier de la visibilité d'un classement public.

À la demande des membres, Georg explique brièvement le concept de **plan de viabilité**. Il demande ensuite à tous de lire attentivement les documents concernant leur situation particulière, ainsi que le plan stratégique, avant l'AG. Quant au service de traduction simultanée qu'ils n'utilisent absolument pas, ils sont contents de le voir s'arrêter.

Beata évoque finalement des problèmes liés au changement de concept du **projet EUPhony**, dans lequel sont impliqués Budapest, Zagreb, Ljubljana, Sarajevo, Belgrade et Graz. Georg s'occupera de la communication entre les partenaires.

Espagne et Portugal - Ingeborg Radok Žádná et Ángela Domínguez

Introduction au débat, mots d'accueil de Stefan Gies, directeur général de l'AEC, d'Ingeborg Radok Žádná et d'Angela Domínguez.

1. Retours sur le programme du Congrès

Les réactions sont positives : les représentants des régions ont trouvé pertinents les sujets évoqués et discutés, et le programme semblait plus intéressant que l'année dernière. Ils ont particulièrement apprécié l'implication et la collaboration des étudiants. Certaines questions pourraient bénéficier de débats en petit groupe, de type « séance parallèle ». La continuité des sujets et questions en débat (de Göteborg à Tbilissi et à Zagreb) est appréciée. Angela explique l'interdépendance des sujets au sein des projets européens en cours et à venir. Les représentants proposent une séance « récapitulative » (qui pourrait être une séance parallèle) pendant le congrès, pour partager les principaux points marquants de tous les événements des plateformes AEC (PJP, IRC EMP et EPARM), et l'ajout d'une séance « récapitulation du Congrès » dans les programmes de toutes les plateformes, pour une meilleure liaison entre ces dernières et le congrès.

2. Questions spécifiques à l'Espagne et aux Portugal

Quelqu'un soulève le problème de la reconnaissance de l'EMS en Espagne. Stefan explique la position de l'AEC et ses possibilités limitées de plaider. Il souligne la nécessité d'une approche commune des représentants des écoles de musique espagnoles. Les collègues espagnols et portugais présentent de bonnes idées : organiser un événement d'EMS en Espagne, auquel seraient conviés des officiels espagnols et des représentants de l'AEC afin de présenter des activités espagnoles et portugaises du secteur ; inviter des officiels espagnols au prochain congrès de l'AEC pour participer à un débat sur le contexte légal et la législation du secteur de l'EMS dans les pays de l'UE. Il existe également d'autres moyens pour l'AEC d'aider à résoudre le problème de la reconnaissance de manière plus directe - il est important que les membres espagnols de la communauté s'efforcent de changer leur état d'esprit et partagent aussi les réalisations/pratiques positives aux niveaux local/régional/national. Il est très important d'être positif. Il est également recommandé de traiter les problèmes courants ou les questions spécifiques.

3. Autres sujets

Ingeborg Radok Žádná fait une brève présentation du **projet EASY, de la révision du plan stratégique et du plan de viabilité** (dont les détails seront discutés à l'AG : rendre l'AEC moins dépendante des financements de projets ; augmenter modérément des tarifs de cotisation et d'inscription aux événements de l'Association). Le groupe est assez surpris mais n'approfondit pas la discussion. À propos de l'**interprétation simultanée** : le groupe n'a pas d'objections à son remplacement par la traduction de documents écrits car tous les membres peuvent communiquer en anglais et sont disposés à le faire. Le nouveau **projet SMS** est évoqué (ainsi que les appels ouverts à participation au groupe de travail).

Les collègues espagnols et portugais expriment une certaine déception quant à leur engagement dans les **groupes de travail existants et futurs** : la représentation géographique dans les différents groupes de travail leur paraît déséquilibrée (peu ou pas de membres espagnols et portugais, malgré leur intérêt et leur candidature). Ils trouvent que les groupes de travail sont encore majoritairement typés « Europe du Nord » et « Europe centrale » et qu'eux-mêmes n'auront jamais la possibilité de participer/changer cette situation. Ces inquiétudes doivent être transmises au Conseil et prises en compte dans les prochains appels à participation aux groupes de travail. Angie explique que la représentation proportionnelle dépend parfois de l'implication du partenaire dans le projet en question. Mise en place d'un nouveau format/nouvelle plateforme dans le programme : l'organisation de groupes composés de représentants de différents groupes régionaux.

Réunion positive. Quelques très bonnes idées et propositions pour l'avenir.

Arménie, Belarus, Bulgarie, Géorgie, Kazakhstan, Pologne, Russie, Ukraine - Zdzisław Łapiński

Trois pays seulement étaient représentés au congrès de Zagreb : l'Arménie, le Belarus et la Pologne. Comme les années précédentes, l'absence des autres s'explique probablement par le montant des **coûts de participation**. Seul le représentant polonais a participé à la rencontre régionale. Il y avait en outre deux invités : Bogdan Zdrojewski, membre du Parlement européen et un jeune pianiste espagnol, actuellement en cours d'études à Cracovie : Guillermo Rodriguez (représentant la communauté des étudiants polonais).

Aucun besoin d'**introduction** parce que tous les représentants des académies polonaises assistent régulièrement aux réunions de l'AEC qui prend parfaitement en compte leurs besoins.

Le **thème du congrès** était bien choisi et le programme très intéressant - et en lien concret avec la musique. La présentation du Projet ECMA a particulièrement retenu l'attention.

Les recteurs polonais restent réservés face au **projet EASY** et attendent de voir son évolution.

Tous les représentants polonais comprennent le risque financier et soutiennent totalement le **Plan de viabilité**.

Dans l'état actuel des choses, le service de **traduction simultanée** est une perte d'argent : il est préférable de traduire des documents (écrits) importants dans un plus grand nombre de langues.

La discussion sur le **système de formation des professeurs de musique** s'est concentrée sur les modalités d'évaluation de la préparation des étudiants à leur futur rôle d'enseignant. De l'avis général, le niveau théorique est bon, mais la partie de pédagogie pratique ne répond pas aux attentes.

Pays nordiques et pays baltes - Kaarlo Hildén

Compte-rendu : Tuovi Martinsen & Kaarlo Hildén

1. Retours du Congrès

- i. Séances parallèles
 - a. Contenus : description et réalité - les intervenants devraient rester dans les limites du sujet donné, ce qui n'a pas toujours été le cas.

- b. Il faudrait une meilleure parité homme/femme (en ce qui concerne les intervenants, par ex.) : dans nombre de présentations, les exemples et les références sont uniquement masculins. Le thème du leadership et des femmes est important dans les conservatoires.
- c. Une thématique unique pour tout le congrès peut s'avérer trop restrictif pour intéresser tout le monde : peut-être faut-il en envisager plusieurs ? Certaines séances n'ont pas forcément un rapport évident avec la thématique - la thématique n'est pas toujours porteuse (commentaire : l'hôte aborde le thème sous l'angle de l'agenda local. Suggestion : garder une journée thématique et porter l'attention sur d'autres sujets, les autres jours.
- d. Niveau des intervenants. Il devrait toujours s'agir d'experts de premier plan dans leurs domaines respectifs, capables d'ouvrir de nouvelles perspectives intéressantes. Cela n'a pas toujours été le cas, cette fois.
- e. Suggestion de thème : regarder vers l'avenir incertain. Quels scénarios envisager ? Comment agir dans un monde en mutation ? Inviter des experts et des chercheurs du futur.

2. Rapport sur la réunion régionale de l'année dernière et aperçu de l'évolution de la situation

i. ANMA

- a. L'initiative sur le mentorat (p. 92) a enfin avancé et vu la création des premiers tandems mentor-mentoré. Une évaluation aura lieu ultérieurement et le programme sera développé en conséquence. Il est encore temps de participer : on recherche en particulier de nouveaux mentorés. Les mentors sont des dirigeants et des IRC. L'idée est de soutenir des collègues moins expérimentés dans leur développement professionnel. Pour plus d'information : www.nordplusmusic.net
- b. Le projet pilote EASY a été discuté à la réunion précédente. La situation s'est nettement améliorée, après de nombreux défis à relever.
- c. Les aperçus nationaux recueillis par l'AEC sont sur le site internet. Il manque toujours la Norvège. Qui est le contact en Norvège ? Aucun des participants n'a reçu de demande.
- d. U-Multirank. Si vous voulez participer, il est important de réagir dès le lancement de l'appel et de vous assurer qu'un nombre suffisant d'étudiants répond au questionnaire.

3. Remarques sur le programme à venir de l'AG

- i. Débat sur le Plan stratégique (p. 56). La structure en 4 piliers clarifie les choses. Le 5^{ème} élément est plus opérationnel et gagne en efficacité.
- ii. Débat sur le Plan de viabilité (p. 62). L'objectif principal est de rendre l'AEC moins dépendante des financements de projets sans affecter le niveau ou la qualité des activités. Discussion sur les tarifs de cotisations d'adhésions et les sources de revenus. L'augmentation des revenus issus des services est-elle réaliste ? L'indépendance de MusiQuE semble remise en question, si elle doit être une composante génératrice de revenus pour l'AEC. C'est une question de principe et une question problématique, pour MusiQuE et pour l'AEC. On sent également une certaine pression pour inciter à utiliser les services de MusiQuE.
- iii. Traductions simultanées
 - a. Frais importants pour l'AEC
 - b. Suggestion d'arrêter ce service et d'investir à la place dans la production de plus de publications dans plus de langues
 - c. Si la moitié de l'Europe ne peut pas participer au Congrès, l'AEC aura un problème.
 - d. Est-il possible de trouver des financements extérieurs (européens ?) pour les traductions ?

4. Autres sujets - que doit faire, ou ne plus faire, l'AEC ?

- i. L'AEC devrait collaborer encore plus étroitement avec ELIA et jouer un rôle plus proactif. Organiser des conférences ou des séminaires communs, activités qui se chevauchent actuellement en terme de planning. Commentaire : il existe déjà des groupes de travail et des débats communs entre le Conseil et le conseil d'administration d'ELIA.

- ii. Manque de perspective mondiale. Exemple : la séance d'ouverture évoque toujours NASM, mais pas les autres parties du monde. Pourquoi ? Trop de focus sur les États-Unis.
- iii. Lobbying auprès de la Commission européenne. L'AEC a-t-elle diminué ses activités de lobbying ? Commentaire : L'AEC exerce une influence très active sur toutes les décisions importantes pour notre secteur. Tout ce qui concerne le lobbying fera l'objet d'un compte-rendu à l'AG, et ces activités n'ont pas diminué.
- iv. La recherche artistique tirerait avantage de meilleurs forums de publication - les revues thématiques sont dominées par les universités
- v. Est-ce un secteur où les membres de l'AEC pourraient unir leurs forces?
- vi. ANMA (par Claus Olesen, président)
 - a. Le Comité exécutif prévoit une réunion à Oslo pour rencontrer Eirik Birkeland, président de l'AEC.
 - b. Élections au ComEx. Il faut prendre des décisions et nommer les pays plus rapidement.
 - c. Prochaine journée thématique et AG à Odense, 9-11 avril 2018. Le thème n'est pas encore choisi. Suggestions des participants :
 1. Regarder vers l'avenir
 2. Les évolutions du marché artistique
 3. L'académisation des écoles de musique (exigences imposées aux dirigeants)
 4. Musique religieuse/liturgique - peut-être un thème de colloque, car la discipline n'est pas présente dans tous les établissements mais elle est importante dans les pays nordiques. Rôle de l'église dans la société, inviter les parties prenantes à discuter, élargir le recrutement. Convient bien à un prochain débat.
 5. Suède : la baisse des financements affecte la qualité - les possibilités pour l'ANMA d'influencer les politiques, de déclarer ses positions, etc. Partager des stratégies de survie.
 6. Danemark : sommes-nous assez compétitifs à l'échelle mondiale ?
 7. Chercher l'inspiration dans d'autres domaines (par ex. architecture et design)
 8. Sous-thèmes orientés vers l'avenir : recrutement des étudiants, viabilité, évolution du marché de l'enseignement supérieur.
 - d. Fin du mandat du président - nouveau président ? Claus Olesen continue volontiers, mais les nouveaux candidats sont les bienvenus.
- vii. **Bilan de la séance :**
 Une des forces de cette région est la capacité de ses représentants à s'entendre et à mettre en œuvre des initiatives. Cela permet au réseau d'exercer une influence sur l'évolution du secteur dans la région mais aussi sur l'AEC, si nécessaire et si elle le souhaite.

Italie - Lucia di Cecca

Tous les Italiens présents au Congrès ont participé à la réunion régionale.

- Lucia Di Cecca ouvre les travaux par une brève introduction du contexte, explique quand et pourquoi les réunions régionales ont été intégrées au Congrès, et leur importance pour renforcer les liens et l'échange d'information entre l'AG et le Conseil.
- Elle demande ensuite à chacun un **retour sur le Congrès** et plus généralement sur le programme du Congrès jusqu'à présent. Tout le monde apprécie la nouvelle alternance de séances plénières et parallèles, par rapport à l'ancien format composé uniquement de séances plénières. L'inconvénient des nombreuses séances parallèles est l'impossibilité pour les participants d'assister à toutes celles qui les intéressent. Une solution serait de publier les comptes-rendus de toutes les séances sur le site internet, voire de les filmer. Quant au contenu des séances, Riccardo Ceni (Parme) souhaite des sujets plus techniques, en particulier sur les aspects financiers (subventions).
- Di Cecca demande si tout le monde connaît les **services proposés par l'AEC** et s'il y a des suggestions.

- Leonella Grossi Caprioli (Brescia) souhaite plus d'information sur les activités de recherche des partenaires et suggère de créer une page sur le site où chacun pourrait publier une information sur ses activités. Les collègues font remarquer qu'une plus grande circulation de l'information profite à tous les secteurs, pas seulement à la recherche, et que l'AEC pourrait faire une étude de tous les projets existants.
- Pierluigi Destro (Padoue) souhaite plus d'information sur les projets avec les pays du Tiers Monde, évoquant l'utilité des antennes culturelles européennes, malheureusement disparues. Les participants approuvent unanimement. Il est proposé d'organiser des séminaires d'information pour les projets KA107, sur le modèle de ce qui a été fait pour les partenariats stratégiques.
- Di Cecca demande si tout le monde connaît et utilise le **site internet de l'AEC**. Les réponses sont partagées. Di Cecca présente les pages qui lui semblent les plus importantes et les plus utiles. « Missions » : le nouveau plan stratégique sera discuté en AG samedi, il est dans le dossier du Congrès ; « Adhésion » : toute l'information actualisée sur les adhérents ; « Aperçus nationaux » : récemment actualisés, ils sont très utiles pour connaître les différents systèmes de formation dans chaque pays ; « Travail & Politiques » : ce volet contient de nombreux documents qui peuvent être utiles pour nos établissements.
- Présentation du **nouveau projet SMS**, de tous ses différents volets et des groupes de travail dédiés. Di Cecca invite chacun à répondre aux appels à participation. Sont actuellement ouverts les appels pour trois groupes de travail : « Diversité, identité, intégration », « L'esprit d'entreprise du musicien », « Formation de l'enseignant à l'ère numérique ». La composition du groupe « Apprentissage & Enseignement innovants » vient de s'achever. Il comporte un enseignant italien. Un appel sera lancé en 2018 pour le groupe « La musique et le rôle des établissements d'EMS dans la société ». En ce qui concerne les autres groupes : l'appel est ouvert pour EPARM (les Italiens ne peuvent pas faire acte de candidature : un enseignant italien est déjà présent). Un appel pour le groupe de travail P&J sera lancé en 2019.
- Di Cecca passe au **plan de viabilité** et invite tous les participants à le lire attentivement dans le dossier du Congrès. Il est important d'en discuter maintenant car il affecte les tarifs d'adhésion et d'inscription aux rencontres et événements. Jusqu'en 2014, l'AEC pouvait compter sur les subventions de fonctionnement de la Commission européenne, mais désormais seuls les projets spécifiques peuvent bénéficier de financements. L'objectif du nouveau plan de viabilité est d'affranchir l'AEC des financements de projets d'ici 2021.
 - Ernesto Pulignano (Salerne) considère qu'être indépendant des financements européens et entièrement dépendant de ses adhérents rend l'AEC plus tributaire de chaque pays : le poids de chaque pays dans l'AEC devrait être proportionnel aux cotisations payées. Nombre de participants désapprouvent cette vision et soulignent que relier le tarif de cotisation d'adhésion au PNB (produit national brut) est le meilleur moyen de respecter les différences entre les pays. Le sujet est discuté de manière approfondie.
- Di Cecca demande s'il y a des suggestions quant aux **services à développer**, en particulier les services payants, et annonce que l'AEC proposera des services de rédaction et révision de projets. Ceni suggère une action de lobbying avec la CE sur des sujets spécifiques comme Erasmus, en insistant sur la spécificité de notre secteur et sur le fait qu'il n'est pas juste que nos projets soient en compétition avec ceux des universités.
- De nombreux participants sont intéressés par **EASY**.

Allemagne, Autriche - Elisabeth Gutjahr

Questions pour l'Assemblée générale

(par ex. finances, traduction simultanée, souhaits de services que proposerait l'AEC ?)

- Plan de viabilité de l'AEC (préparation grâce à un document rédigé par Stefan Gies) => pas de remarques
- Plan stratégique de l'AEC => pas de remarques
- Traduction simultanée lors du congrès annuel :

Elle n'est pratiquement jamais utilisée. Les avis sur le sujet sont partagés : la question se pose depuis la création de l'AEC et les arguments « pour » sont nombreux. La diversité des langues est l'expression de la diversité de l'Europe. Cette identité a un prix.

Une alternative consisterait à laisser toutes les conférences dans la langue maternelle de l'orateur avec une traduction simultanée en anglais : la diversité serait ainsi visible et audible à la tribune.

Une suggestion est émise : traduire non pas les discours, mais les débats. Les discours préparés peuvent être traduits en amont et distribués à l'avance.

Conclusion (résumé) : Il faut garantir la diversité linguistique. Deux possibilités sont envisageables.

a. Comme d'habitude : poursuite de la traduction simultanée dans les quatre langues principales.

b. Les discours à la tribune peuvent être prononcés dans toutes les langues possibles et font l'objet d'une traduction simultanée en anglais.

Remarque : Le problème de la traduction écrite des discours en amont est que si l'orateur s'écarte de son texte dans le feu de l'action (et c'est une possibilité à envisager), la traduction n'est plus adéquate.

- Les offres de services payants de l'AEC - MusiQue est un vœu désormais réalisé dans le domaine de l'accréditation. Grand débat à propos de EASY, pas de suggestions directes ou de retours.

Autre proposition de Stefan Gies : l'AEC pourrait développer un service de soutien aux demandes de subventions (européennes). Par rapport aux universités, les petites structures comme les conservatoires disposent rarement des moyens nécessaires pour soumettre des dossiers ayant des chances de succès. Le financement de ce service pourrait prendre en compte la prestation générale et une prime de résultat.

France, Luxembourg - Jacques Moreau

Un tour de table permet à chaque participant-e de se présenter et de préciser son intérêt pour les activités de l'AEC. Tous les membres inscrits au Congrès sont présents à la réunion.

CHARLIER	Chantal	CMDL (Dammery les Lys)
GIRBAL	Valérie	ESMD Nord de France (Lille)
HUMETZ	Bruno	
MOREAU	Jacques	Cefedem Auvergne Rhône-Alpes (Lyon)
DEVAUX	Sylvain	CNSMD de Lyon
MILHAT	Morgane	
REPLUMAZ	Isabelle	
SERRY	Viviane	CRR de Nantes
BAUMGARTNER	Benoit	Le pont Supérieur (Nantes)
AMUSSEN	Gretchen	CNSMD de Paris
VAILLANT	Thierry	
DESOUCHES	Emmanuelle	
GARDEUX	Laurent	PSPBB (Paris)
GRAELL CALULL	Roser	
DECREUX	Jean-Jacques	CESMD de Poitou-Charentes (Poitiers)
MARTINEZ	Anne-Sophie	

Principaux sujets évoqués :

- Pour éviter aux membres français toute gêne ou timidité à s'exprimer en anglais, ils sont encouragés à participer aux groupes de travail, ce qui est important pour faire connaître les perspectives culturelles françaises.
- L'importance de la place des étudiants au sein de l'AEC et la bonne nouvelle de la traduction française du guide de l'étudiant.
- Il est important que les établissements pré-supérieurs aient une place dans l'AEC, justement parce qu'ils préparent les étudiants à l'enseignement supérieur.
- L'importance de l'autonomie des établissements d'enseignement musical supérieur : les établissements français semblent moins autonomes que leurs homologues européens.
- Intérêt pour des séances d'échanges de bonnes pratiques, qui permettent de partager beaucoup d'information.
- Quelques remarques quant à l'organisation du congrès :
 - La présentation de MusiQuE : d'une année sur l'autre, il ne semble pas utile d'assister à la reprise de la séance.
 - Lors des séances parallèles, voire des séances plénières, la voix du public pourrait être plus présente. De ce point de vue, les séances consacrées aux étudiants et aux LO (Acquis de l'apprentissage) étaient une réussite.
- La différence entre la perception de la reconnaissance de l'EMS dans de nombreux pays et en France
- L'AEC ne s'occupe que de la musique, mais de nombreuses institutions enseignent aussi la danse et l'art dramatique et certaines, les arts visuels : serait-il possible d'accueillir ces institutions au congrès annuel pour leur permettre de partager des préoccupations communes ?
- L'importance de l'association française Anescas pour la visibilité des établissements d'enseignement musical supérieur en France
- L'importance de développer le niveau « doctorat » dans les EEMS

DISCUSSION COMPLÉMENTAIRE

L'évolution de l'AEC :

- La création est le point culturel commun des établissements d'enseignement musical supérieur. Cette approche permet de relativiser d'autres divisions moins pertinentes.
- L'AEC est passé d'un club de directeurs à une organisation remarquablement professionnelle. Cette mutation s'est passée au moment du projet Polifonia. Ce programme a été un énorme succès. Il est entré au cœur des questions sur l'enseignement et a attiré l'attention du monde sur l'AEC. Aujourd'hui, ce sont les préoccupations de l'ensemble des institutions qui sont prises en compte : le président et le directeur général y portent une très grande attention. L'AEC est aussi systématiquement ouverte sur le monde extra-européen : la présence au Conseil d'un membre représentant les institutions non européennes est un signe fort.
- L'AEC a toujours eu une petite longueur d'avance : il est donc toujours utile de suivre avec attention les questions traitées.
- La participation des étudiants est une avancée très importante.
- L'avancée de la recherche artistique, sa place dans les institutions, la publication du livre blanc sur la recherche, sont également des éléments importants.

EASY

- Unanimement salué comme un excellent travail, et remerciement à l'AEC pour s'être investie dans ce chantier.
- La question du coût d'inscription à EASY est soulevée car les établissements sont facilement dans les tranches supérieures. L'économie en temps est considérable, mais le tarif d'inscription est jugé trop important par plusieurs établissements.

Plan stratégique

- Stefan Gies a réalisé un énorme travail de clarification du plan, désormais très lisible. Le plan de pérennisation financière est très apprécié, il est très important d'avoir cette vision anticipatrice.

Langues utilisées pendant les congrès

- Un membre souhaite des tables rondes dans plusieurs langues, sur le même sujet, et manifeste son inquiétude quant à la trop modeste utilisation des traductions. Une traduction écrite, et dans un plus grand nombre de langues, serait peut-être une solution : cela faciliterait la diffusion des débats et de l'information au sein des établissements.

Masters partagés

- Il y a une problématique spécifique au sein de l'enseignement musical supérieur - pas seulement français - pour la mise en place des masters partagés. L'AEC pourrait apporter une aide face à ce problème.

Tout le groupe rend hommage à Gretchen Amussen, qui participe à son dernier congrès de l'AEC avant son prochain départ à la retraite. Le groupe la remercie pour son immense contribution à l'Association en qualité de représentante de la région « France ».

Membres associés - Bernard Lanskey

Participants :

Bernard Lanskey, Yong Siew Toh Conservatory of Music, Singapour (président)
Christopher Chen, Université des Sciences et Technologies de Suzhou, Chine
Robert Cutietta, University of Southern California, USA
Mist Thorkelsdottir, University of Southern California, USA
Thomas Novak, New England Conservatory, USA
Scott Harrison, Queensland Conservatorium, Australie
Brenda Ravenscroft, Schulich School of Music, McGill University, Canada
Margaret Barrett, The University of Queensland, Australie
Don McLean, University of Toronto Faculty of Music, Canada
Isabelle Panneton, Faculté de musique de l'Université de Montréal, Canada
Jennifer Rosenfeld, icadenza, USA
Martin Prchal, Conservatoire royal de La Haye, Pays-Bas
Jenny Ang, Yong Siew Toh Conservatory of Music, Singapour

- Bernard Lanskey accueille les participants à la réunion et leur présente l'actualité des activités de l'AEC :
- L'adoption d'**EASY** - système commun de candidature en ligne pour ERASMUS et autres programmes de mobilité. Les membres associés pourront eux aussi y accéder. Participer à la plateforme EASY coûtera de 600 à 950 euros annuels aux établissements. Mist explique que la plateforme, facile à utiliser, permet un partage facile des acquis de l'apprentissage et un pré-filtrage des étudiants. D'autres formes d'art sont également concernées.
 - À suivre : les membres associés pourraient-ils utiliser EASY pour gérer les accords bilatéraux entre membres associés ?
- L'AEC a travaillé à un **Plan de viabilité** (l'AEC après 2021). Il comprend : la réduction de la dépendance aux financements européens de projets ; l'indexation des tarifs d'adhésions sur le RIB du pays où se situent les établissements membres. Toutefois, les tarifs pour les membres associés resteraient un montant forfaitaire. Le plan de viabilité sera discuté en AG.
- Les membres associés sont invités à évaluer le **plan stratégique AEC 2016-2020** d'un point de vue non européen. Pilier 4 de l'AEC : promouvoir la valeur de la musique et de l'éducation musicale dans la société. Dans ce cadre, les participants proposent que les membres associés contribuent à la commission de travail en soumettant au Conseil des sujets de réflexion. Autre suggestion : le Conseil pourrait envisager d'autres parties prenantes du secteur musical en dehors de l'enseignement supérieur et en dehors de l'Europe.
- Débat sur **les attentes des membres associés** (Quels types de services, qui nous seraient utiles et pour lesquels serions-nous prêts à payer, souhaiterions-nous voir l'AEC développer ?) : maintien du partage de données avec les membres associés ; intégration dans les projets de l'AEC, comme ECMA ; facilitation des échanges de personnels et des résidences à court

terme ; promotion de la participation de membres associés ; table ronde au Congrès de l'AEC sur les programmes non européens ; plus de visibilité sur les possibilités d'échange hors Europe, pour des échanges réciproques entre établissements membres associés.

- AOB : Brenda Ravenscroft retourne la question : qu'attend l'AEC des membres associés et comment voit-elle leur contribution ? Bernard répond que l'AEC a une meilleure appréhension du contexte extra-européen et n'est pas opposée à la poursuite du dialogue.